

La Lettre du Maire

Commune de Breuil-le-Vert

N° 58 MARS 2021

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Le mois de février est traditionnellement l'occasion de dresser le bilan financier de l'année précédente pour les collectivités territoriales et en particulier pour notre commune. Si l'année 2020 a été difficile, il n'en résulte pas moins que beaucoup de collectivités locales, notamment les communes, bénéficiaient de situations relativement favorables propres à supporter la crise à condition que celle-ci ne perdure pas excessivement.

En effet, exception faite des collectivités locales dites "touristiques ou thermales", les communes ont plutôt bien supporté la crise. Inutile donc de crier si on n'a pas mal ! Par contre pour les départements, les choses risquent d'être bien différentes car ils ont en charge notamment le financement du RSA dont le nombre de bénéficiaires a augmenté en 2020 dans de très fortes proportions. Enfin pour les collectivités locales en charge des transports en commun (aéroport, trains, bus), les impacts financiers seront très lourds.

Le Gouvernement a initié différentes actions afin de contribuer à la relance économique. Breuil-le-Vert a déposé des dossiers de demandes de subventions pour conduire quelques projets (numérique, transition énergétique). Notre ville en déposera bientôt un autre d'un montant bien plus important et j'aurai l'occasion d'y revenir prochainement.

Au milieu d'un flot de mauvaises nouvelles, notre commune affiche de bons résultats pour l'année 2020 (voir bilan du compte de fonctionnement) faisant ainsi la démonstration que l'équipage en place sait naviguer par "gros temps" tout en assurant la sécurité des passagers. D'ailleurs, ce résultat a fait l'unanimité lors de sa présentation au conseil municipal du 26 février 2021.

Jean-Philippe VICHARD
Maire de Breuil-le-Vert



Sommaire

Le mot du Maire.....	1	Stage robotique.....	5
Bilan du compte de fonctionnement.....	2	Jardin et poulailler de Giencourt.....	6
Taxe foncière.....	2	Stage de football.....	6
Les communes sous tutelle.....	3	Entretien des zones naturelles.....	7
Extension du Pôle Enfance Olympe de Gouges.....	3	Expression libre.....	7
Déneigement et stationnement.....	4	Carrefour de l'Amitié.....	8
Achat d'un pavillon route de Paris.....	4	Notre doyenne et notre doyen.....	8
Distribution des colis de fin d'année.....	5	Horaires - Contact.....	8

>> Bilan du compte de fonctionnement

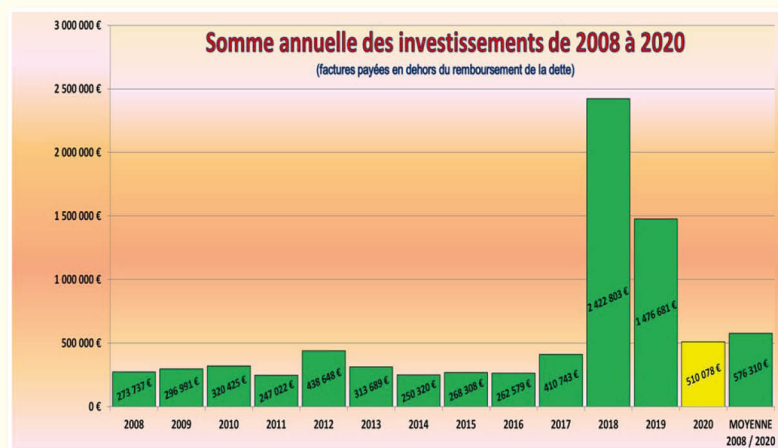
» Vendredi 26 février s'est déroulé le Conseil Municipal avec pour point principal le bilan de l'année 2020. D'abord, il faut se souvenir que c'est la fin d'une 1^{ère} année de mandat qui a démarré dans une situation très particulière.

» Cependant, malgré toutes les difficultés rencontrées durant cette année, nous avons néanmoins réussi à produire un résultat excédentaire de 573.366 € auxquels s'est ajoutée une subvention payée tardivement de 297.476 € soit un excédent final de fonctionnement de 870.843 €.

» Pour ce qui concerne le compte d'investissement, nous avons presque égalé la moyenne des 12 dernières années en affichant un montant de dépenses de 510.077 € en 2020.

Financièrement, 2020 restera une bonne année mais ne fera pas oublier un tissu social dégradé.

2020	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Excédent brut de fonctionnement (CAF brute)
	1 754 394.86	2 625 238.04	870 843.18



	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes de fonctionnement	2 300 253 €	2 252 006 €	2 197 303 €	2 422 394 €	2 731 297 €	2 625 238 €
Dépenses de fonctionnement	1 765 396 €	1 739 423 €	1 632 399 €	1 698 658 €	2 019 283 €	1 754 395 €
Excédent de fonctionnement	534 856 €	512 583 €	564 903 €	723 736 €	712 014 €	870 843 €

>> Taxe foncière

» Le Gouvernement a décidé de "supprimer" entre guillemets la TH (Taxe d'Habitation) privant Breuil-le-Vert de 610.000 € de recettes ! Néanmoins, quelques-uns devront encore attendre et s'en acquitter jusqu'en 2022 inclus.

Département : 600 OISE Commune : 107 BF

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département
Taux 2019	34,03%	%	1,50%	21,54%
Taux 2020	34,03%	%	1,50%	21,54%
Adresse				
Base ①	1814		1814	1814
Cotisation	617		27	391
Cotisation lissée ②				
Adresse				
Base ①	34,03			
Cotisation	+ 21,54			
Cotisation lissée ②	= 55,57 %			0 %

» Pour ce qui concerne la TF (Taxe Foncière), elle est prélevée sur vos feuilles d'impôts par la commune, l'intercommunalité et le département. Pour compenser la "suppression" de la TH, le gouvernement a instauré un système de "redistribution fiscale" dont le transfert de la part départementale de TF en direction de la commune par l'addition des 2 taux (34,03 % pour Breuil-le-Vert et 21,54 % pour le département).

» Ainsi en automne, vous pourrez lire pour la commune un nouveau taux de 55,57 % (à taux constant) qui apparaîtra sur les avis d'imposition que chacun recevra dès cette année 2021. Les contribuables n'auront plus de colonne "département" ou si cette colonne continue d'exister, elle laissera apparaître un taux "zéro". Cela ne changera rien au calcul de la TH (Taxe d'Habitation).

>>> Les communes sous tutelle

» Adoptées à partir de 1982, les premières lois de décentralisation ont instauré une nouvelle articulation des pouvoirs entre l'État, les régions, les départements et les communes. Ces lois incarnaient la volonté politique de la gauche, arrivée au pouvoir en 1981, de réaliser une profonde décentralisation de l'administration française en permettant aux exécutifs départementaux et régionaux de prendre des décisions prises auparavant à Paris. Mais elles ont en fait occulté 2 lois importantes votées sous la présidence de V. Giscard d'Estaing ; l'une adoptée en 1979 instaurant la dotation globale de fonctionnement (DGF) et celle de janvier 1980 donnant la liberté aux communes de fixer les taux d'imposition des quatre taxes directes visant à assurer leur autonomie fiscale. Aujourd'hui, on constate que les gouvernements successifs ont réduit la DGF des communes qui est passée en ce qui concerne Breuil-le-Vert de 24% en 2002 à 14% en 2020. Ainsi en 2002, 24 € sur 100 provenaient de l'Etat contre 14 € sur 100 aujourd'hui.

» Puis comme cela ne suffisait pas, les différents gouvernements ont imposé un contrôle des dépenses, puis supprimé les impôts de presque tous les particuliers (taxe d'habitation), ensuite diminué, avant de les supprimer, les impôts dits de production (versés par les entreprises) pour les remplacer par des compensations qui subissent un écrêtement annuel. Résultat, la décentralisation voulue par Messieurs Giscard d'Estaing et Mitterrand a perdu toute sa

substance. Les élus sont devenus dépendants des décisions gouvernementales et des dotations et autres compensations versées par l'Etat. De fait, les collectivités territoriales vont perdre leur autonomie et leur liberté d'agir et donc leur vision politique d'aménagement du territoire. C'est la fin d'un cycle de décentralisation qui aura duré 40 ans et qui revient à placer les communes sous tutelle et à "étatiser" l'impôt ! Auparavant, les collectivités territoriales étaient gérées par des élus et elles devaient présenter des budgets toujours à l'équilibre. Désormais elles seront peu à peu administrées par un Etat impécunieux.

» Parallèlement, l'Etat met en place des dispositifs pour assurer la reprise, comptant sur les communes et intercommunalités pour prendre le relais et ainsi contribuer à la relance de l'économie. Au moment où les collectivités préparent leurs budgets, celles-ci demandent une nécessaire lisibilité pour ne pas prendre de risques qui mettraient en péril les finances locales.

À Breuil-le-Vert, nous ferons preuve de responsabilité en mettant tout en œuvre pour investir dans l'avenir et ainsi contribuer à "l'effort de guerre". Malgré les difficultés, nous nous battons pour défendre l'intérêt de notre commune.



>>> Extension du Pôle Enfance Olympe de Gouges

» En parallèle de ce qui précède et lors du Conseil Municipal du 26 février, le résultat de l'appel à candidatures pour déterminer l'architecte qui assurera l'extension du Pôle Enfance Olympe de Gouges a été présenté. Le cabinet Xavier Simonneaux Architecte a été retenu. Le groupe de travail va maintenant conduire plusieurs réunions à l'issue desquelles le projet sera défini.

» Lors du vote du budget de 2021, une somme conséquente sera affectée au projet pour permettre le démarrage de l'opération. Rappelons que le projet initial a coûté 1,2 millions d'euros (cf Lettre du Maire février 2021) à la commune et n'a pas entraîné d'augmentation de vos impôts.

Les élus vont déployer tous les efforts pour réussir cette nouvelle opération.



Courrier Picard, mercredi 4 Novembre 2020.

>> Déneigement et stationnement

- >> Samedi 16 janvier, nos services techniques étaient opérationnels avec deux tracteurs dont un muni d'une lame à neige. Si le travail a été apprécié, il s'avère que malheureusement, nous rencontrons désormais de plus en plus de difficultés car certains endroits sont devenus infranchissables. Non pas à cause de la neige, mais tout simplement en raison de toutes ces voitures stationnées sur les trottoirs obstruant le passage.

La commission sécurité routière travaille depuis juin pour trouver des solutions. Il n'est plus possible de supporter des stationnements anarchiques sur les trottoirs, disposition interdite par le Code de la Route et sanctionnée par une amende de 35 € voire 135 € si le stationnement génère un danger. La commission a commencé à apporter des modifications, notamment de stationnement à la résidence des Mésanges, la rue de l'Hôpital, la Grande Rue et la rue de la Pointe. Nous constatons déjà des améliorations. Je remercie les riverains qui ont compris la problématique des piétons privés de la liberté d'utiliser les trottoirs et obligés de marcher sur la route et qui se mettent ainsi en danger. Je remercie tous ceux qui font de réels efforts pour stationner leur véhicule correctement et ceux qui nous ont proposé des solutions constructives dans le respect du Code de la Route et de l'intérêt général. Neige ou pas neige, sans prise de conscience ni amélioration, le policier municipal fera appliquer le Code de la Route.



>> Achat d'un pavillon route de Paris

- >> En août 2020, M. Renaut propriétaire d'une maison de 140 m² et d'un garage reposant sur un terrain de 2200 m² a proposé à la commune de lui racheter l'ensemble. Immédiatement les élus ont mesuré l'opportunité offerte en permettant d'agréger cette propriété à celle des services techniques actuels route de Paris. Le montant de l'achat de cette propriété a été fixé à 267.500 €. Le nouvel ensemble foncier au coeur de l'agglomération clermontoise situé sur un axe majeur présente une superficie de 4400 m².

- >> Son futur usage fait déjà l'objet de réflexions. Cependant, l'idée de transformer le pavillon pour y réaliser un cabinet médical semble pertinente. Mais, dans le désert médical que nous connaissons, tout est en discussion pour l'instant...

le problème majeur consistant à trouver des praticiens pour occuper les locaux. Dès lors on comprendra que l'occupation de ce bâtiment ne soit pas encore actée. Comme je l'ai déclaré à la presse, si ce local ne trouve pas de médecins pour l'occuper, il aura une autre affectation mais certainement pas de l'habitat puisque nous sommes en zone économique.

- >> En attendant, toute information ou aide pour nous permettre de trouver des médecins seront toujours les bienvenues. Pour l'instant, nos personnels procèdent à des travaux intérieurs et extérieurs pour "rafraîchir" le bâtiment.



>> Distribution des colis de fin d'année

>> Cette année le repas des aînés n'a pas eu lieu. En compensation, les élus ont fait le choix d'offrir aux personnes âgées un colis de gourmandises. Afin de montrer un peu d'originalité, nous avons porté notre choix sur un colis garni dans un panier en osier préparé par la société Esprit Gourmet.

>> 336 colis ont été distribués (187 colis pour les personnes seules et 149 colis pour les couples) soit presque 500 personnes. La distribution s'est déroulée durant la période du 7 au 18 décembre à la Salle Multifonctions par les élus et quelques bénévoles qui ont rejoint notre équipe. Cette pratique inhabituelle a recueilli un large succès et nos aînés ont apprécié ce moment d'échange et de convivialité, peut-être une des rares sorties actuellement. Cette idée de distribution sera gardée en mémoire pour l'organisation 2021 avec quelques autres idées d'amélioration.



Muriel Matifas, Maire-Adjointe en charge du CCAS et Monsieur le Maire.

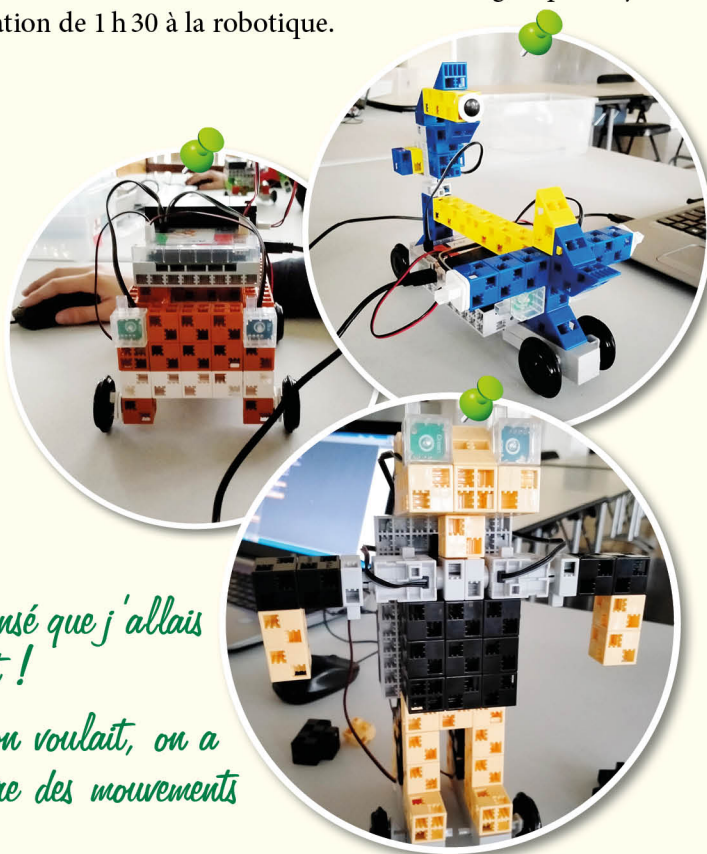
>> Stage Robotique

>> Le jeudi 4 mars, le Fablab s'est délocalisé à la salle des Fêtes du Grand Air à Breuil-le-Vert. Deux groupes de jeunes de 12-13 ans se sont succédés l'après-midi pour une initiation de 1 h 30 à la robotique.

Les petits robots ont pris vie grâce au Fab'lab



Le Bonhomme Picard, mercredi 10 Mars 2021.



" Quand on m'a parlé de l'atelier robotique j'ai pensé que j'allais construire un robot mais je ne savais pas comment !

Pendant l'atelier on a construit le robot que l'on voulait, on a ajouté des récepteurs dessus afin qu'il puisse faire des mouvements programmés par l'ordinateur via un site internet.

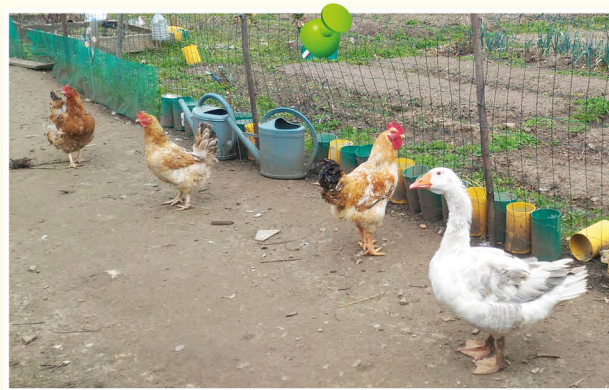
J'ai apprécié cette activité qui m'a permis de découvrir la programmation d'un robot.

Les organisateurs étaient très accueillants et à l'écoute de ce qu'on voulait faire. " Manon 13 ans

>> Six enfants ont ainsi pu bénéficier de cette initiation, encadrés par Yannick et Jean-Paul, tous deux animateurs au Fablab. Merci à tous pour cette belle après-midi. C'est le CCAS qui a pris en charge le coût de cette initiation. Devant la liste d'attente que nous avons enregistrée, le CCAS a prévu de renouveler l'expérience. Il est dommage par contre que 2 enfants inscrits ne soient pas venus, les parents auraient pu nous prévenir. D'autres auraient pu les remplacer.

>> Jardin et poulailler de Giencourt

- » En août 2012, nous avons procédé à l'achat d'une parcelle entièrement close juste à côté de l'école de Giencourt pour permettre à des enfants encadrés par des adultes de s'adonner à des travaux de jardinage dans le cadre des activités périscolaires. Comme c'est souvent le cas dans cette situation, l'aide des services techniques s'est avérée très rapidement nécessaire.
- » Ensuite les élus se sont mis à la recherche d'une personne (voire 2) susceptible de cultiver ce bel espace clos, doté d'un abri couvert et d'un dispositif de récupération des eaux pluviales.
- » Avec un peu de mal, le terrain dans son intégralité a été mis à disposition d'un seul habitant de Breuil-le-Vert qui l'a cultivé jusqu'à maintenant. Malheureusement notre jardinier local va abandonner la parcelle pour des raisons de mutation professionnelle.
- » Il y a la possibilité de créer plusieurs parcelles de jardin et un poulailler. Celles et ceux qui pourraient être intéressés sont invités à prendre contact directement avec M. le Maire qui avec quelques élus réfléchiront à cadrer les modalités de mise à disposition.



>> Stage de football

- » Depuis 2 ans, le club de football FCLC réunit une trentaine de jeunes enfants en stage de football durant la période des vacances de février. Le stage dure 5 jours. Pour éviter aux parents de devoir préparer des repas froids à consommer dans les vestiaires, j'ai souhaité que les jeunes stagiaires de football puissent prendre leurs repas chauds dans l'enceinte du restaurant scolaire.
- » Tout s'est passé comme prévu dans le respect des règles sanitaires. Ainsi, ces enfants ont pu bénéficier dans les mêmes conditions que les 40 enfants du centre aéré de repas complets dans des conditions idéales au regard de la météo un peu fraîche.
- » De son côté, le centre aéré a fonctionné avec un effectif très satisfaisant dans un cadre idéal et sécurisé. Merci aux éducateurs de football d'avoir encadré ces jeunes enfants et également aux personnels de l'ILEP d'avoir contribué à la réussite de cette semaine de vacances.

Le restaurant au milieu d'un pôle scolaire et sportif trouve ainsi tout son sens.



>> Entretien des zones naturelles

» Jean-Guy BRUYER, Maire-Adjoint chargé des travaux et de la voirie répertorie actuellement les chemins ruraux, les sentiers et les ruelles pour permettre leur réouverture.

» Le 1^{er} chantier concerne le chemin d'accès à la peupleraie dans le marais de Giencourt. Il est presque terminé par les Services Techniques.

Le 2^{ème} concerne la réouverture de l'accès à la voirie du Grand Pré à Giencourt. Il est en cours.

» Bravo aux bénévoles de la Truite Verte (Association de pêche) et aux personnels des Services Techniques placés sous la responsabilité d'Alexis Lopez qui entretiennent toutes nos zones naturelles dans des conditions souvent difficiles.

» Ce travail répond également à la volonté des élus qui en février 2020 avaient montré leur volonté de protéger les zones naturelles et agricoles aujourd'hui menacées par le mitage (habitat irrégulier en dehors des zones urbaines).

N'hésitez pas à les encourager quand vous les rencontrerez. Toute aide supplémentaire sera la bienvenue.



>> Expression libre



Conformément à la loi, les élus du groupe majoritaire Vivre Ensemble À Breuil-Le-Vert vont pouvoir trouver leur place dans la Lettre du Maire. "Signe de démocratie" certainement, les élus d'opposition ont voté CONTRE cette disposition lors du Conseil Municipal du 30 janvier 2021.

Dans un premier temps, nous développerons nos actions en matière de protection et défense de l'environnement, valeurs auxquelles nous sommes particulièrement attachés.

Ainsi il y a quelques années, suite à de nombreuses pannes sur l'éclairage public, une étude a été commandée à la société qui entretient les 450 points lumineux de la commune. De nombreuses lanternes vétustes étaient dotées de vieilles ampoules au mercure consommatrices d'énergie. En coopération avec le SE 60, nous avons fait remplacer les lanternes et les ampoules au mercure par des LED et nous avons installé des réducteurs de tension avec abaissement de tension à partir de 23h00. Compte tenu du coût de ces aménagements, nous avons procédé en plusieurs tranches. Dernièrement ce sont les rues des Merles et de l'Hôpital et la résidence des Mésanges qui ont été dotées.

Nous remercions particulièrement Jean-Marie Franche qui a su faire preuve de persévérance durant 2 mandats pour mobiliser des sommes conséquentes afin d'assurer la transition énergétique de notre éclairage public.

Nous continuons avec persévérance nos actions dans ce domaine essentiel et fondamental.

L'équipe de Jean-Philippe VICHARD

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : VEABLV
Contact : veablv@orange.fr

BREUIL-LE-VERT
C'est vous !



Comme promis dans notre programme, nous souhaitons vous donner régulièrement la parole.

Le Maire et son équipe ont refusé de donner un temps de parole aux habitants lors des séances de conseils municipaux. Cependant notre groupe peut poser deux questions diverses à chaque conseil municipal. Avec Mélanie nous souhaitons mettre à disposition des habitants de Breuil-le-Vert cette possibilité de questionner les élus à travers nous. Dès maintenant vous pourrez nous faire parvenir vos questions concernant la vie de votre commune par mail. Ce sera un premier pas pour une gestion communale plus participative. Vos questions et réponses figureront officiellement en pièces jointes en annexe de chaque compte rendu du conseil municipal.

Alors ! N'hésitez plus, posez vos questions : blvcestvous@gmail.com

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

La majorité municipale a décidé de changer les règles de stationnement dans la commune, bien que la sécurité dans nos rues soit une priorité, il n'est pas incompatible d'y réfléchir avec les riverains concernés. La concertation n'est pas la voix choisie par notre maire, les riverains de la résidence des Mésanges viennent d'en faire l'amère expérience. Les propriétaires de cette résidence se sont vus imposer de nouvelles mesures sans tenir compte de leurs propositions. Les riverains ont pourtant fait parvenir un courrier de propositions au Maire, tout en faisant part de leur mécontentement face à la méthode employée. Élus de l'opposition, nous regrettons cette méthode autoritaire, nous demandons une gestion plus participative, nous y veillerons.



Mélanie Tuijens & Marc Doyer

Contact : blvcestvous@gmail.com • 06 74 20 36 80

>> Carrefour de l'Amitié

» Comme indiqué dans la Lettre du Maire d'octobre 2020, les membres du bureau de l'association "Carrefour de l'Amitié" ont démissionné. Il était nécessaire que cette association puisse perdurer car elle conduit plusieurs actions en direction des Séniors mais pas seulement. En effet, cette association organisait entre autres les bourses aux vêtements et aux jouets avec un succès jamais démenti et les cours de gymnastique Séniors. De ces différentes activités, l'association tirait des fonds qui finançaient d'autres activités. A noter que le Carrefour de l'Amitié ne perçoit pas de subvention municipale et sa situation financière est très saine.

» Le problème du "Carrefour de l'Amitié" n'est donc pas financier mais plutôt celui que nous rencontrons de plus en plus, à savoir un problème de bénévoles dévoués. De plus, eu égard la crise sanitaire et les confinements successifs, toutes les activités ont été mises en sommeil ce qui n'a pas facilité le renouvellement du bureau de l'association.

» Nous avons effectué un appel à candidature mais personne ne s'est manifesté et nous le regrettons. Cependant, il nous a semblé important que cette association puisse continuer de fonctionner. Une assemblée générale a été organisée à laquelle 50 personnes ont participé. C'est ainsi qu'Elisabeth Dardard (conseillère municipale) a accepté de conduire la destinée de cette association, durant une période restreinte, le temps de trouver des soutiens actifs. Il n'est jamais trop tard pour se manifester et venir apporter son aide à l'ensemble des membres. Nous soutiendrons les associations pour les accompagner dans cette reprise qui tarde à venir.



LUNDI

09 h 30 à 11 h 30
13 h 45 à 18 h 00

JEUDI

09 h 30 à 11 h 30
13 h 45 à 18 h 00

MARDI

09 h 30 à 11 h 30
13 h 45 à 18 h 00

VENDREDI

09 h 30 à 11 h 30
13 h 45 à 17 h 30

MERCREDI

8 h 30 à 12 h 00

**SERVICE URBANISME
OUVERT UNIQUEMENT
L'APRÈS-MIDI AUX HORAIRES
D'OUVERTURE AU PUBLIC.**

Vous serez reçus sur rendez-vous par M. le Maire ou ses Maires-Adjointes en fonction du sujet. Pour toutes questions ou demandes, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.

>> Notre doyenne

» Le 27 février, M^{me} Lamotte notre doyenne nous a quittés alors même qu'elle allait tout juste atteindre ses 100 ans. Elle aura passé toute sa vie à Cannettecourt avant de rejoindre, il y a quelques mois, l'hôpital Paul Doumer à Labruyère où elle s'est éteinte. Ses obsèques se sont déroulées le 4 mars 2021.



>> Notre doyen

» Depuis le décès de son épouse en 2013, M. Monty vivait seul dans sa grande maison de la rue de la Mothe. Et c'est dans cette maison que notre doyen s'est éteint seul à son domicile. Il était toujours autonome mais avait bénéficié de l'attention des membres du CCAS lors du confinement au printemps 2020.



» Ils avaient organisé pour lui le service apprécié de "portage des repas" à domicile. Son souvenir restera gravé dans la mémoire de nombreux brétuvéliers car il était toujours présent lors du repas des aînés et à la dictée des aînés. Il prenait plaisir à venir parler avec les personnels de la mairie lorsqu'il s'ennuyait. Ses obsèques se sont déroulées vendredi 26 février entouré de quelques membres du C.C.A.S.

CONTACT



MAIRIE DE BREUIL-LE-VERT

8 rue du Moulin - 60600 Breuil-le-Vert

Tél. : 03 44 78 35 00

Secrétariat : secretmairieblv@free.fr

Site internet : www.mairie-breuil-le-vert.fr

*Retrouvez l'actualité de la mairie,
sur notre page Facebook :
Mairie de Breuil-le-Vert*

Directeur de la publication : Jean-Philippe VICHARD - **Rédactrice en chef :** Alette BALSALOBRE
Mise en page et impression : SMI - Clermont (Oise) - **Mars 2021 n°58 - Crédits photos :** Droits réservés